

L'AFYI C'EST QUOI ?

Des bénévoles engagés pour le développement du Yoga Iyengar® en France.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Diffuse l'enseignement de Yogacharya Sri BKS IYENGAR conformément à ses directives et soutient les objectifs du RIMYI.

1. Contrôle et gère les affaires de l'Association sous réserve des pouvoirs conférés aux autres organes,
2. Détermine et met en application les règles de l'Association en accord avec les buts et objectifs de l'Association,
3. Approuve les procédures émanant des Comités,
4. Détermine le budget de l'Association.

Au plus 25 membres en 2021-2022 dont sont issus les membres du Bureau et la Présidente.

LES COMITÉS

COMITÉ TECHNIQUE D'ENSEIGNEMENT (CTE)

- Organise les examens pour garantir un bon niveau de formation/mentorat
- Nomme et forme les examinateurs et modérateurs
- Contrôle le respect des standards d'enseignement

Au plus 8 membres
enseignants élus
pour 5 ans.

COMITÉ D'ÉTHIQUE (CE)

- Veille à l'application des règles d'utilisation des sous-licences (logos) par les enseignants
- Veille au respect des standards d'éthique

Au plus 6 membres enseignants
élus pour 5 ans.

COMITÉ FINANCIER

- Gère le budget
- Etudie financièrement toute question liée au budget

COMITÉ COMMUNICATION

Communique sur le Yoga
IYENGAR® auprès du public,
des médias et des autres associations

COMITÉ CONVENTIONS

Organise les conventions
et les autres événements